

A: Ministre Barbara Pompili,
Ministre de la Transition écologique et solidaire

31 July 2020

Madame le Ministre,

Réponse à la consultation publique sur les projets d'arrêtés concernant la chasse ou la suspension de la chasse à la tourterelle noire (*Streptopelia turtur*) en France métropolitaine pendant la saison 2020 / 2021

Je vous écris en tant que directeur exécutif de conservation globale de la Société Royale pour la Protection des Oiseaux (RSPB), partenaire de BirdLife Europe au Royaume-Uni et la plus grande organisation non gouvernementale pour la protection de la nature en Europe.

Je vous écris en réponse à la consultation publique sur le projet arrêté sur la chasse à la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) en France métropolitaine pendant la saison 2020/2021.

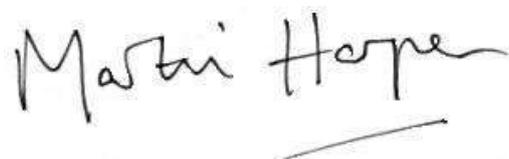
Nous partageons les vives préoccupations exprimées par BirdLife Europe et le partenaire français de BirdLife, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), concernant la chasse insoutenable d'espèces d'oiseaux menacées et vulnérables en France. Nous appelons au gouvernement français d'étayer l'engagement du Président Macron de faire la conservation de la biodiversité une priorité internationale et de garantir la conformité totale avec la lettre et l'esprit des lois internationales sur la nature.

Nous pensons que la chasse de cette espèce d'oiseaux n'est pas compatible avec:

- Le statut de conservation global de la tourterelle des bois (UICN « Vulnérable »)³
- Le statut de conservation de la tourterelle des bois en Europe (UICN « Vulnérable ») et dans l'Union Européenne (UICN « Quasi menacé »)^{1,2}
- Les efforts et les fonds considérables qui sont dirigés vers à la conservation de cette espèce au Royaume-Uni et en Europe.
- Les obligations internationales de la France en matière de conservation, relatif au Plan d'action de L'Accord sur les oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) pour la conservation du courlis cendré
- Les obligations internationales de la France en matière de conservation, relatif au Plan d'action pour la conservation de la tourterelle des bois, adopté par l'Union Européenne et la Convention de Bonn relative à la conservation des espèces migratrices (CMS).

J'espère d'avoir plaisir de recevoir votre réponse prochainement.

Cordialement,



Martin Harper
Executive Director, Global Conservation